



Conseil Communautaire
19 juin 2018
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 51
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 60
Date de la convocation : 13 juin 2018
Date de publication : 27 juin 2018

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 74/18

Objet

Aménagement de l'immeuble de l'ancien Comité d'Établissement des Usines SOLVAY – Concession de travaux avec la SPL Grand Dole Développement 39

Secrétaire de séance

Daniel BERNARDIN

Rapporteur :

Nathalie JEANNET

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : B. Chevaux, JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, I. Delaine, C. emortier, F. Dray, T. Druet, JP Fichère, , I. Girod, S. Hédin, N. eannet, P. Jobez, JP Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, E. Schlegel, S. Calinon, JL Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS Bernoux, D. Pernin, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. Daubigney, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

A. Albertini à M. Giniès, M. Berthaud à N. Jeannet, JM Sermier à P. Jobez, J. Gruet à F. Dray, S. Kayi à JP Lefèvre, C. Nonnotte-Bouton à J. Péchinot, P. Roche à S. Marchand, I. Voutquenne à C. Demortier, C. François à B. Chevaux, M. Boué à JM Daubigney, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

JL Bouchard, D. Bernardin, B. Guerrin, D. Michaud, C. Créret, JM Mignot, P. Verne, S. Champanhet, JP Cuinet, JB. Gagnoux, D. Germond, JP. Fichère, P. Jaboviste, A. Hamdaoui, S. Kayi, JM Sermier, JC Wambst, H. Prat, D. Chevalier, D. Baudard, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaut, R. Curly.

Par délibération du 31 mars 2016, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a validé l'acquisition d'un immeuble appartenant au Comité d'Établissement des Usines SOLVAY, situé à Tavaux, dans le but de reprendre la gestion de diverses activités pratiquées dans ce lieu, dont certaines relèvent des compétences de l'Agglomération.

Cet ensemble immobilier se compose de deux bâtiments principaux abritant une salle de spectacle, une médiathèque, un centre de loisirs sans hébergement, une salle de pratique des arts martiaux, des locaux associatifs et de stockage, des bureaux, un pavillon de cinq pièces occupé autrefois par un concierge, un deuxième pavillon de conception voisine accueillant par le passé les services d'une mutuelle professionnelle, et enfin une petite structure à usage de chaufferie au gaz, le tout construit dans les années 1970 sur un tènement foncier d'environ 14 300 m².

Afin d'installer dans ces locaux les activités intercommunales envisagées (ALSH, médiathèque, ludothèque), des travaux de réhabilitation, rénovation et reconstruction sont aujourd'hui nécessaires.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, propriétaire des locaux, souhaite pouvoir confier à la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39 une concession de travaux afin de pouvoir effectuer ces travaux, ainsi que l'exploitation-maintenance future du bâtiment.

Cette concession entre dans le cadre de l'objet social de la SPL qui a été défini par ses actionnaires (Communauté d'Agglomération du Grand Dole et Ville de Dole) et correspond plus précisément à « la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement ou de construction d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux commerciaux ou industriels destinés à la vente ou à la location ».

Les missions ainsi confiées à la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39 sont précisées dans la concession de travaux à venir entre la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39 et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Les administrateurs de la SPL Grand Dole Développement 39 ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le principe de concession de travaux entre la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39 et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, concernant l'aménagement de l'immeuble de l'ancien Comité d'Etablissement des usines SOLVAY,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la négociation avec la SPL GRAND DOLE DEVELOPPEMENT 39 pour l'établissement de la concession de travaux et à signer ladite concession, ainsi que tout document y afférent.

Fait à Dole,
Le 19 juin 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale
- SPL Grand Dole Développement 39